



# Le Neuveglisien

Bulletin semestriel d'informations municipales N° 4

## Editorial

Madame , Monsieur,

Ce bulletin du Neuveglisien est rédigé dans une période où le Pays est en proie à des attentats odieux. Je m'associe à l'hommage qui est fait et plus que jamais il est nécessaire de prendre conscience que, malgré des moments difficiles, notre nation est bâtie sur des valeurs que nous avons le devoir de défendre.

Ces valeurs de solidarité et de tolérance s'expriment au quotidien dans nos rapports d'individus, pour le « VIVRE ENSEMBLE ».

A notre échelle, et dans notre commune, nous nous attachons à entretenir ce vivre ensemble.

Les articles de ce journal vont tous dans ce sens, que ce soient les voisinades, le comice agricole, la randonnée, ...Je vous en souhaite une bonne lecture.

Vous savez pouvoir compter sur moi  
Cordialement

Thierry NARDOU

Maire d'Eglise Neuve de Vergt, Conseiller départemental du Périgord central et Président de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe

## À LA UNE

### Les voisinades du bien vivre



Les habitants de nombreux secteurs de la commune se sont retrouvés pour organiser l'édition 2015 de la fête des voisins qui s'est échelonnée par quartier du dimanche 7 juin au vendredi 3 juillet. De nombreux participants ont répondu favorablement à cette sympathique réunion conviviale. Chaque journée ou soirée était placée sous le signe des rencontres, de l'échange et de l'amitié.

Dans l'organisation, il y avait de la diversité, certains ont opté pour le pique-nique champêtre où chacun a apporté sa spécialité pour partager en toute convivialité ; d'autres ont sorti le grand jeu : nourriture confectionnée par chaque convive, barbecue, aires de jeux pour tous (boulodrome, piscine,...). D'un façon générale la belle météo a ravi les personnes présentes sauf le dimanche 14 juin qui a nécessité un repli sous abri mais toujours dans la bonne humeur. Dans tous les cas, histoires et anecdotes ont ponctué ce bon moment de partage.

Les photos concernent la fête des voisins du quartier Est en présence du maire Thierry Nardou venu inaugurer le boulodrome.



## ETAT CIVIL

### Naissances

14 / 10 / 2015 Ambre CHAUMONT

3 / 11 / 2015 Nathan BESSON

15 / 11 / 2015 Louna GALBES

### Mariage

1<sup>er</sup> Août 2015 Jérôme GUILLAUMARD

& Sabrina ALBUCHER

### Décès

4 Juin 2015 Pierrette DURANTON

25 Août 2015 Angélique FRADON

## ACTUALITÉS

### Fleurissement : visite du jury départemental

Inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris organisé par le département de la Dordogne, la commune d'Eglise Neuve de Vergt a reçu le jeudi 25 juin le jury départemental composé de Guillaume CLAUDE (adjoint technique de la commune de Saint Pierre de Frugie) et de représentants du Conseil Départemental: Christophe BOUSSARIE (chef du service paysage), Annie CANADO (chargée d'études paysage à l'Agence Technique Départementale), Manuel PEREIRA (technicien au pôle paysage et espaces verts).

Conduits par des élus de la commune et par l'employé communal, les membres du jury ont parcouru les différents espaces et aménagements du bourg pour apprécier et juger le fleurissement communal. La notation s'effectue à partir d'une grille d'appréciation prenant en compte de multiples critères tels que le patrimoine paysager et végétal, le cadre de vie et le développement durable, l'entretien, la diversité botanique, le choix des plantes, l'originalité, .... Les actions menées en faveur de la gestion économe de l'eau, l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires sont aussi pris en compte pour le concours. Le circuit de visite a débuté place de la mairie au cœur du village pour se poursuivre vers l'espace aménagé côté cimetière, la place de l'église et ses nouveaux massifs de lavande et se terminer vers la plateforme multisports et ses nouveaux gradins. Au cours de la visite, les membres du jury ont donné quelques idées et conseils pour améliorer l'existant et pour de futurs projets.



### En bref

#### Nouveau portail au cimetière

Le portail situé du côté Ouest du cimetière a été remplacé par l'entreprise Vallat ferronnier à Vergt.



#### Temps d'Activités Périscolaire (TAP) – Mise à disposition d'une salle par la commune

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires entraîne de nouvelles activités périscolaires qui pourront se dérouler désormais dans une salle aménagée située dans le sous sol de la salle des fêtes à proximité de l'école.

Les travaux réalisés ont porté sur la mise en place de nouvelles portes d'accès, l'isolation des murs, la refonte de l'installation électrique, la création de toilettes, l'installation d'un chauffage, la réalisation d'un carrelage au sol et une mise en peinture des murs et plafond. Les travaux ont été réalisés en grande partie par l'agent communal avec une participation active de quelques élus et en particulier Didier Valentin pour la partie électricité.





## ÇA C'EST PASSÉ À EGLISE NEUVE DE VERGT

### COMICE AGRICOLE - LE BEAU SUCCÈS POPULAIRE DU CONCOURS DE LABOUR

Samedi 19 septembre, le comice agricole avec son concours de labour s'est tenu à Eglise Neuve de Vergt dans un champ situé sur la route du château d'eau. Plus de 600 personnes ont assisté à la manifestation.



Alors que le concours de labour battait son plein avec la nouvelle génération de tracteurs, les vieux tracteurs étaient aussi en démonstration avec au milieu trois percherons tirant une herse et un autre un brabant. Un retour en arrière de quelques dizaines d'années complété par une démonstration de battage à l'ancienne dans le cadre d'une rétrospective de ce que pouvait être la vie dans les campagnes au moment des moissons. La locomobile à vapeur exposée sur le site a fait aussi sensation auprès des amateurs et des nostalgiques d'une autre époque pour cette machine utilisée pour actionner les batteuses agricoles.

L'équipe organisatrice constituée de nombreux bénévoles de la commune a parfaitement œuvré pour la réussite de cette manifestation.



### JOURNÉES DU PATRIMOINE – CIRCUIT RANDO

Samedi 19 septembre en matinée, à l'occasion des journées du patrimoine, une trentaine de personnes étaient au départ de la première randonnée du patrimoine mise en place à l'initiative de Delphine Pointreau adjointe au maire et de Michèle Gourbat du service tourisme du Conseil Départemental.

Au cours de cette balade d'environ 5 km, des arrêts explicatifs étaient prévus par les organisatrices :

En première étape, les participants ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'église et de ses objets remarquables inscrits à l'inventaire des monuments historiques (tableaux et sculpture en bois de la vierge et l'enfant datés du XVII<sup>ème</sup> siècle, baptistère réalisé dans un chapiteau sculpté d'époque gallo-romaine).

L'étape suivante se situait dans le parc du « château » pour une présentation de cette maison bourgeoise de fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, période à laquelle ce type d'habitation apparaît dans les campagnes. Elle présente un plan en H du fait de ses deux tours carrées à chaque extrémité, rejointes par un corps de logis central plus étroit. Cette maison s'élève sur trois niveaux incluant les combles. Son toit d'ardoises réalisé à la Mansart permet l'aménagement des combles qui sont éclairés grâce à des lucarnes. D'autre part, chacune des tours est terminée par une girouette faisant office d'épis de faîtage. Enfin, un balcon style Empire complète la façade. Chaque niveau possède le même nombre de fenêtres et de lucarnes disposées les unes sous les autres, donnant ainsi une impression de symétrie parfaite à cette maison bourgeoise.

Le dernier arrêt se situait chez Michèle et Gilles Gourbat à la Trucherie qui ont rénové, selon les règles de l'art en matière de restauration, un corps de bâtiment avec son porche de fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La conduite de cette opération s'est faite avec le soutien de la Fondation du patrimoine.



La rando s'est terminée par un repas amical pour ceux qui le désiraient sur le site du concours de labour du comice.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS



### Association de Coopération Intercommunale des Egliseneuve Réunies

Samedi 3 octobre 2015, l'Assemblée Générale des Egliseneuveois(es) s'est tenue à Egliseneuve près Billom dans le Puy de Dôme en présence des maires des communes concernées. Deux rencontres ont été décidées pour 2016 :

- Samedi 30 avril, journée des Egliseneuve en Corrèze avec un rendez vous à programmer dans le secteur d'Aubazine,
- Samedi 1<sup>er</sup> octobre, Assemblée Générale à Eglise Neuve d'Issac.

Après un excellent repas pris en commun à la salle des fêtes de la commune, la journée s'est terminée par une pièce de théâtre comique remarquablement jouée par une troupe d'amateurs « Les Tréteaux de Beauvallon ».

## INFOS PRATIQUES

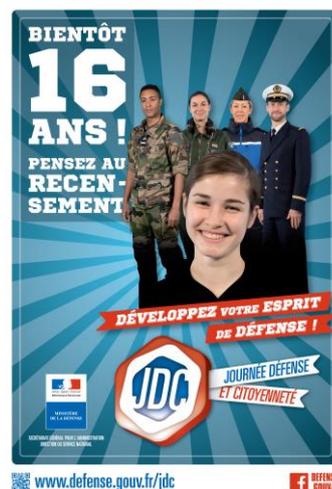
### Recensement des 16 ans

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



### Rendez vos déplacements quotidiens plus verts !

Le Pays de l'Isle en Périgord fait partie des 212 lauréats de l'appel à projet national «Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

C'est dans ce cadre qu'il met en place une prime pour l'achat d'un vélo électrique en vue de substituer un déplacement quotidien en voiture par un déplacement en vélo, et de contribuer ainsi à la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES).

L'opération est limitée à 400 vélos.

Les trajets concernés sont les parcours de courte distance, domicile-travail ou domicile-gare en vue de se rendre au travail, ou domicile-commerces pour les personnes retraitées.

L'aide est de 25% du prix d'achat TTC ; le montant maximum de l'aide est de 250 € ( les achats supérieurs à 1000 € TTC sont possibles mais l'aide sera limitée à 250 € ).

Pour en bénéficier, les acheteurs doivent résider sur l'une des 91 communes du Pays. *Notre commune fait partie du Pays de l'Isle en Périgord.*

Par ailleurs, l'achat doit être effectué chez l'un des revendeurs spécialisés du territoire dont la liste est disponible auprès du Pays de l'Isle (les achats sur internet sont exclus).

Afin de vérifier son éligibilité, toute personne intéressée doit contacter le Pays de l'Isle en Périgord avant son achat, aux coordonnées suivantes :

05.53.35.13.53 ou [velec@pays-isle-perigord.com](mailto:velec@pays-isle-perigord.com)

### Collecte des déchets divers

Pour rappel, les conteneurs à verre et la borne de collecte des textiles sont désormais situés sur le parking du cimetière (route d'Atur).

**Nous rappelons que les dépôts d'encombrants sauvages que l'on pose autour des containers sont interdits**, ils doivent être déposés à la déchetterie. Les impôts payés par tous n'ont pas pour objectif de compenser les incivilités de quelques-uns . Pour lutter contre ces comportements, la municipalité a décidé d'installer une signalétique d'information.

Le Neueglisien : Bulletin semestriel des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt

Bulletin N° 4 - Dépôt légal : Décembre 2015

Responsable de la publication : Thierry NARDOU

Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51